

1774-1793—19.

5me. — Louis XVI dit le martyr. Petit-fils de Louis XV, avait donné, dès sa plus tendre enfance, des preuves convaincantes de sa charité envers les pauvres ; souvent il se déroba de la cour, pendant une promenade ou une partie de chasse pour porter sous un habit déguisé, des secours et des consolations dans les réduits de la misère. On vit ce prince durant le rigoureux hiver en 1776 distribuer des vivres, des habits, des couvertures et de l'argent dans les places publiques, où il faisait entretenir de grands feux ; il parcourait les rues à pied et sans suite, afin de mieux s'assurer si ses ordres étaient fidèlement exécutés. Les colonies anglaises s'étaient révoltées contre la mère—patrie ; mais ne pouvant seules résister à sa formidable puissance, demandèrent du secours à la France. Louis XVI prévoyait assez les suites d'une telle rupture avec l'Angleterre. mais entraîné par les avis de son conseil et par l'exemple de l'Espagne et de la Hollande, il consentit à cette expédition. Après cinq ans de guerre, la paix fut conclue à l'avantage de la France. La France triomphait au dehors, mais les frais de la guerre avaient achevé d'épuiser ses finances déjà en désordre sous le règne précédent. Le roi voulant remédier à ce désordre convoqua à Versailles les états généraux composés de trois ordres, nobles, ecclésiastiques, et bourgeois ou tiers état. La division s'étant introduite dans cette réunion, le tiers-état se proclama assemblée constituante. Peu après on décréta la confiscation des biens de l'Eglise, la suppression des couvents, etc. A cette époque plusieurs personnes voulant mettre leur vie en sûreté sortirent de la France ; le roi entreprit aussi de se